



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



Horticulture et paysage n° 7 du 10 juin 2022



Evaluation des risques

	culture	problématique	niveau de risque	présence d'auxiliaires
Horticulture	Pélargonium	thrips	sur les cultures qui restent	
		pucerons	sur les cultures qui restent	syrphes
		acariens		
		rouille		
		botrytis		
		bactériose		
		virose		
	annuelles, plantes à massif	pucerons		
		thrips		
		acariens		
botrytis				
vivaces	tordeuses	chenilles actives		
dipladénias	pucerons			
	cochenilles			
Pépi	rosiers et arbustes en croissance	pucerons		coccinelles
		tâches noires	météo favorable	
		chenilles défoliatrices		

Sommaire

Horticulture p 2

Légende :

	pas de pression, surveillance de mise	→ risque nul
	quelques foyers localisés	→ risque faible
	populations en extension	→ risque moyen
	forte pression	→ risque fort

2 pictogrammes pour retrouver d'un coup d'œil :

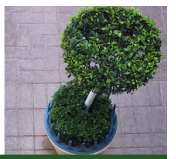


les solutions de biocontrôle



les résistances d'un bioagresseur sur une culture vis-à-vis d'une matière active

Rappel : afin de limiter les risques d'apparition de résistance, il faut respecter la dose d'application, le nombre maximal d'applications, l'alternance des matières actives et le nombre de jours entre 2 applications (temps de rémanence du produit).



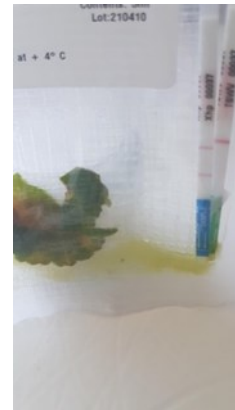
Géraniums et Plantes à massif : c'est la fin de la culture pour les grossistes, mais chez les détaillants, il faut surveiller les plantes qui « traînent » et qui peuvent être des réservoirs de ravageurs pour la culture suivante : les chrysanthèmes.

Les horticulteurs qui ont une production spécifique pour les mois de juin- juillet, les quelques thrips présents peuvent migrer dans ces cultures et développer des foyers à terme !

B Il faut donc poursuivre les lachers d'auxilliaires (*Amblyseius cucumeris* à 50 individus par m²), concernant les pucerons, suivant l'analyse des panneaux englués, on peut réduire les apports (sauf si vos serres sont encore actives pour des ventes de juin et d'été).

Toujours quelques pucerons par petits foyers, pour les entreprises concernées, on peut poursuivre les lachers d'auxilliaires mixtes, à la dose préventive.

Attention au xanthomonas qui est présent sur quelques cultures a la vente au détail !



Symptômes sur géranium zonal (photo EH B)

Pentas :



Symptômes sur pentas (photo EH B)



Dans cette culture, pas de maladie, simplement un Ph trop bas (5.1)

Contactez toujours votre conseiller en cas de doute !

Chrysanthèmes :



Réception des plants de chrysanthèmes (photo EH FC)

Les repiquages ont commencé, pas de problème particulier.

Principales vigilances à la réception des boutures :

- Trace de thrips
- Présence de rouille blanche

Par précaution on peut à réception des plaques de plants et avant repiquage :



- Faire un traitement avec *Steinerneima feltiae* qui va agir sur les larves de sciarides et les larves de thrips.
- Faire un traitement avec *Amblyseius cucumeris* contre les thrips.

Vivaces :

Sous abri, des chenilles de tordeuses sont observées.



- Du piégeage (phéromone) peut être mis en place pour réduire la pression et suivre les pics de vol des adultes.



Dégâts et présence de chenille dans fleur (photo EH FC)

Plant de légumes :

Aubergines :

Virus (mosaïque indéterminée) !

Déjà présente à la réception des plants !



Photo aubergine, le 31 mars et le 08 juin (photo EH et producteur)

On peut avoir des plants atrophiés qui ne produiront pas ou peu.



Les abeilles butinent, protégeons-les !

Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note d'utilisation de produits phytosanitaires en période de floraison du colza : [cliquez ici](#).

Les prescriptions du **nouvel arrêté** concernant les utilisations en période de floraison du colza :

- l'application d'un produit autorisé pour un usage en période de floraison est réalisée dans les **2 heures qui précèdent le coucher du soleil et dans les 3 heures qui suivent** le coucher du soleil.
- ces prescriptions concernent **toutes les catégories de produits** (insecticides, fongicides, herbicides...)
- **deux cas de dérogations** à ces horaires sont possibles : bio-agresseurs ayant une activité exclusivement en journée et fongicides nécessitant une application dans un délai contraint.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédigé par Christian DANTIN - EST HORTICOLE Bourgogne, avec la collaboration d'EST HORTICOLE Franche-Comté et la FREDON Bourgogne Franche-Comté, à partir des observations réalisées dans les entreprises bourguignonnes et franc-comtoises.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les horticulteurs et pépiniéristes pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.

"Action du plan Ecophyto piloté par les **Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche**, avec l'appui technique et financier de l'**Office français de la Biodiversité**"

Avec la participation financière de :

